

résidence à Lyon et le citoyen Delange, inspecteur général des vivres des armées des Alpes, à Grenoble, il résulte que du 5 au 22 juin 1793, en pleine période de préparation du siège, il passa librement par Lyon 517 bœufs à destination de Chambéry, Grenoble, Briançon et Nice (1).

Les Lyonnais n'avaient donc formé aucune alliance avec les ennemis de la France ; en prenant les armes, ils entendaient bien vider une querelle personnelle.

De la devise du temps de la Ligue : *Un Dieu, un roi, une foi, une loi*, ils n'avaient effacé qu'un mot. Mais ils la gardaient pour le reste. Attachés à leurs vieilles franchises municipales, jaloux de l'honneur de leurs foyers, ils ont préféré mourir plutôt que de se soumettre aux caprices d'une Assemblée qui voulait asseoir son empire sur la servitude du peuple. Fidèles à leurs croyances, ils se sont insurgés contre un pouvoir impie.

Mais il est une autre devise de leur cité que les Lyonnais de 1793 ont maintenue toute entière, celle-là, comme leurs ancêtres du temps de la Ligue. Elle est formée de deux vers d'un vieux poète français (2) :

« Suis le lion qui ne mords point,
« Sinon quand l'ennemi me poinct. »

A. POIDEBARD.

(1) Cabinet de M. G. Poidebard.

(2) Clément Marot.

